ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATION DE LA DURÉE

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE HERITIERS ROBERT DE SUREMAIN

Groupement Foncier Agricole
au capital de 638 410,75 €
Siège Social : Château de MONTHELIE - 21190 MONTHELIE
381 072 834 R.C.S. DIJON

L'AGE du 16 Décembre 2022 a décidé de proroger de 25 années la durée du Groupement, soit jusqu'au 31 Décembre 2048 et de modifier en conséquence les statuts.

AL23006377

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI LA SOURCE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 43 Avenue du Drapeau
21000 DIJON
488 601 998 RCS DIJON

Le 1er Janvier 2023, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social au 2 Place de la Fontaine 21160PERRIGNY LES DIJON. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL23006379

FIDAL AVOCATS

NOMINATION DE CO-GÉRANT

ETOILE CENTRE EST - E.C.E.

S.A.R.L. au capital de 63.000 Euros
Siège social : 6 rue de l'Ingénieur Bertin
21600 LONGVIC
408 657 336 R.C.S. DIJON

L'assemblée générale des associés du 21 Juin 2022 nomme en qualité de cogérant de la société Monsieur Pierre-Louis MAZET demeurant à SAINT-ETIENNE-DE -FONTBELLON (07200) 275 chemin des Bleynoux, en remplacement de Monsieur Thierry MAZET.
POUR AVIS

AL23006380

FIDAL AVOCATS

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

ETOILE CENTRE EST - E.C.E.

S.A.R.L. au capital de 63.000 Euros
Siège social : 6 rue de l'Ingénieur Bertin
21600 LONGVIC
408 657 336 R.C.S. DIJON

L'assemblée générale des associés du 24 Septembre 2020 a pris acte de la démission de Monsieur Pascal JOUSLIN de son mandat de cogérant et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement dans l'immédiat.
POUR AVIS

AL23006381

Cattin les experts unis

AVIS DE TRANSFORMATION

MONTCIEL JURA

Société civile immobilière
au capital de 1 500 €
10 B Rue des Mimosas
21800 SENNECEY-LES-DIJON
913 211 363 RCS Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 01/10/2022, il a été décidé, à compter du même jour :
- la transformation de la Société en société à responsabilité limitée sans création d'un être moral nouveau.
La dénomination, le siège de la société, son capital, sa durée et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés.
- la modification de l'objet social comme suit :
La location meublée assortie ou non de prestations para-hôtelières, ainsi que l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, l'exploitation par bail ou autrement, la vente de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet et susceptibles d'en favoriser le développement.
Gérant : M. Abdelhakim HADJI demeurant 10 B Rue des Mimosas 21800 SENNECEY-LES-DIJON.
Mention en sera faite au RCS de Dijon.

AL23006382

Exco Socodec

TRANSFORMATION

MAGENTA

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 800.000 euros
Siège social : 11 rue du 11 Novembre
21190 MEURSAULT
833 654 395 RCS DIJON

Par décision du 31/12/2022, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 800.000 euros. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : La cession des actions de l'associée unique est libre. En cas de pluralité d'associés, la cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par décision collective des associés. M. Arnaud RAVILLON demeurant à 11, rue du 11 Novembre - 21190 MEURSAULT, a cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation et a été nommé Président. Pour avis - La Présidence

AL23006385

NOMINATION DE CO-GÉRANT

HANANE GROUPE

Société à responsabilité limitée
au capital de 18 300 euros
Siège social : 31, rue Thurot
21160 MARSANNAY LA COTE
812 186 864 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 03.01.2023, l'associé unique a nommé : Jérémy BOUHALASSA, 6 rue Lazare Carnot 21160 MARSANNAY LA COTE en qualité de gérant non associé pour une durée illimitée. Pour avis
La Gérance

AL23006387

NOMINATION DE CO-GÉRANT

ARTEMIS GÉNIE ÉLECTRIQUE - MAINTENANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 85 100 euros
Siège social : 2,rue de l'Yser
21850 SAINT APOLLINAIRE
501 466 551 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 03.01.2023, l'associé unique a nommé : Jérémy BOUHALASSA, 6 rue Lazare Carnot 21160 MARSANNAY LA COTE en qualité de gérant non associé pour une durée illimitée. Pour avis
La Gérance

AL23006389

AVIS DE PUBLICITE

ENTREPRISE DEMONGEOT

Société par actions simplifiée
Au capital de 648.000 euros
Siège social : 12 rue Cluj, Zone industrielle Nord,
21000 DIJON
778 189 951 RCS DIJON

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 22 /12/2022, Il a été pris acte de la démission du Directeur Général, Monsieur Frédéric DEMONGEOT, demeurant 11 allée Louis Gerriet 21240 Talant à compter du 31/12/2022, en remplacement ont été nommés en qualité de directeurs généraux à compter du 31/12/2022 pour une durée d'un an :
- Monsieur Vincent LARROCHETTE demeurant à DIJON (21000) 36 rue Montchapet,
- Et Monsieur Xavier LUGAND demeurant à DIJON (21000) 11 rue Paul LIPPE.
Mention sera faite au RCS de DIJON ;
Pour avis,

AL23006390

FIDAL AVOCATS

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

RESO

S.A.S. à capital variable de 400.680 Euros
Siège social : 6 rue de l'Ingénieur Bertin
21600 LONGVIC
798 466 108 R.C.S. DIJON

L'assemblée générale des associés du 25 Juin 2021 a pris acte de la fin du mandat de commissaire aux comptes de la société RGA, titulaire, et de Monsieur Eric DEBUISSON, suppléant, et a décidé de ne pas pourvoir à de nouvelles désignations.
POUR AVIS

AL23006398

NOMINATION DE CO-GÉRANT

PAGIN'UP

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 rue Richard - 21200 BEAUNE
753 385 293 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 25/01/2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de nouveau cogérant Mme Florence RAGONNEAU, demeurant 3 rue du Moulin – 21200 RUFFEY LES BEAUNE, pour une durée illimitée à compter du même jour ; en adjonction du mandat de M. Ludovic MAUGRAS, qui se poursuit.
Pour avis
La Gérance

AL23006399

CAPITAL SOCIAL

DOMAINE DU CLOS DES POULETTES

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 67 080 Euros
Siège social : 8 rue Du Petit Paris - 21700 CORGOLOIN
790 014 021 RCS DIJON

Par décisions en date du 24/08/2022, l'associée unique a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 182 920 euros par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée :
- à hauteur de 40 320 euros sur le compte « prime d'émission » et à hauteur de 142 600 euros sur le compte « autres réserves ».
Cette augmentation de capital est cumulativement réalisée par élévation de la valeur nominale des parts et attribution de parts sociales nouvelles. La valeur nominale des parts actuellement fixée à 195 euros est ainsi portée à 200 euros et, en outre, attribution est faite à l'associé unique de 906 parts nouvelles entièrement libérées.Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 67 080 euros.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 250 000 euros.
Pour avis. La Gérance

AL23006407

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

CULTUREROUTE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 Euros
Siège Social : 67, Avenue Jean Jaurès
21000 DIJON
838 625 333 RCS DIJON

Aux termes de décisions en date du 2 janvier 2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social avec effet le même jour, à la location de matériels et de véhicules sans conducteur puis a modifié corrélativement l'article 2 des statuts.
Pour avis

AL23006408

AVIS DE MODIFICATION

EARL E. DE SUREMAIN

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 128 000 €
Siège Social : 2 rue du Pied de la Vallée - 21190 MONTHELIE
379 184 211 RCS DIJON

L'AGE du 16 janvier 2023 a nommé en qualité de nouveau co-gérant, à compter du même jour pour une durée illimitée, Mme Gwendoline de SUREMAIN, demeurant 2 rue de Beaune à MONTHELIE (21190).
Il a été décidé de proroger la durée de la société de 99 années à compter du 10 septembre 2030, soit jusqu'au 9 septembre 2129 et de modifier en conséquence les statuts.
Modification sera faite au Greffe du TC de DIJON.

AL23006409

FIDAL AVOCATS

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

RESO

S.A.S. à capital variable
au capital de 400.680 Euros
Siège social : 6 rue de l'Ingénieur Bertin
21600 LONGVIC
798 466 108 R.C.S. DIJON

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 21 Juin 2022, la société TRANSPORTS FLORCZAK, S.A.S. au capital de 40.000 Euros ayant son siège social à GIMONT (32200) Route de Saramon, immatriculée au R.C.S. d'AUCH sous le numéro 316 713 288, a été nommée membre du comité de direction en remplacement de la société SOBOTRAM TRANSPORTS ET LOGISTIQUE, S.A.S. au capital de 1.000.000 Euros ayant son siège social à GRISSEY (71530) 33 rue Paul Sabatier, immatriculée au R.C.S. de CHALON-SUR-SAÔNE sous le numéro 450 810 072. Suivant délibération du comité de direction du 21 Juin 2022, la société TRANSPORTS FLORCZAK ci-dessus a été nommée Directrice Générale en remplacement de la société SOBOTRAM TRANSPPORTS ET LOGISTIQUE ci-dessus.
POUR AVIS

AL23006410

NOMINATION DE CO-GÉRANT

LUCIEN MUZARD & FILS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 32 000 Euros
Siège Social : rue Cour Verreuil – 21590 SANTENAY
379 803 026 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du 26 janvier 2023, la collectivité des associés a décidé de nommer Mme Capucine MUZARD, demeurant 1 rue du Faubourg Saint Jacques à BEAUNE (21200) en qualité de cogérante pour une durée illimitée à compter du même jour.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL23006412

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MOREY-BLANC

SAS au capital de 1 000 000 €
Siège social : 13, rue Pierre Mouchoux - 21190 MEURSAULT
384 800 736 R.C.S. DIJON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 31 janvier 2023, il résulte que le mandat de la société K.P.M.G., Commissaire aux Comptes titulaire, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes, conformément aux articles L. 823-2-2 et D. 823-1-1 du Code de commerce.
Pour avis
La Présidente

AL23006416

TRANSFORMATION

JACQUES GIRARDIN

Exploitation Agricole à responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 €
Siège social : 13 rue de Narosse – 21590 SANTENAY
412 781 734 R.C.S. DIJON

Suivant délibération de l'AGE du 31/12/2022, il résulte que :
- M. Jacques GIRARDIN a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter du 31/12/2022,
- la Société a été transformée en Société Civile d'Exploitation Agricole, avec effet au 31/12/2022, sans création d'un être moral nouveau.
La dénomination, le siège social, le capital et la durée n'ont pas été modifiés. L'objet social a été reformulé.
NOUVELLES MENTIONS :
FORME : Société Civile d'Exploitation Agricole
OBJET SOCIAL :L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités.
La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.
La réalisation de tous travaux et prestations viti-vinicoles, l'élevage de vins pour le compte de tiers.
GERANCE :
- Mme Valérie GIRARDIN demeurant 13 rue de Narosse – 21590 SANTENAY
- M. Justin GIRARDIN demeurant 2 rue du Rognier – 21590 SANTENAY
CESSION DE PARTS : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective extraordinaire
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du TC de DIJON.

AL23006451

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES LAURIERS

Société civile immobilière
au capital de 152,45 €
Siège social : Place de la Halle – 71350 VERDUN SUR LE DOUBS
352 625 057 RCS CHALON SUR SAONE

Par AGE du 07/09/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social au 6 route de Challanges – 21200 COMBERTAULT, à compter rétroactivement du 01/04/2022.
Radiation au RCS de Chalon sur Saône
Inscription au RCS de Dijon
Pour avis
Le gérant

AL23006456

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAMTIS

SARL au capital de 1.000,00 euros,
siège social : 3 rue René Coty, 21000 DIJON,
RCS DIJON 882 244 478.

L'associé unique par décisions du 03/01/2023, a décidé de transférer, à compter du 01/01/2023, le siège social du 3 rue René Coty, 21000 DIJON au 7 rue Aristide BERGES, ZAC de la Rente du Bassin, 21800 SENNECEY-LES-DIJON et de modifier l'art. 4 des statuts en conséquence. Mention au RCS de DIJON.

AL23006457

NOMINATION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

MAISON LOUIS JADOT

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 000 euros
Siège social : 21 rue Eugène Spuller, 21200 BEAUNE
403 231 137 RCS DIJON

Aux termes d'une décision unanime de la collectivité des associés en date du 31 octobre 2022, M. Thomas SEITER, demeurant 30 rue Georges Mandel, 33000 BORDEAUX a été nommé en qualité de Directeur Général, à compter du 1er novembre 2022.
POUR AVIS
Le Président

AL23006458

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Frédéric BAYOU, le 20 janvier 2023,
Madame FLAMAND Dominique Françoise, demeurant à SAULIEU (21210), 4 tour des Fossés,
A cédé à
Madame REBOUILLAT Céline Hélène Denise, demeurant à SAULIEU (21210), 29 rue Grillot, célibataire,
Le fonds de commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie, orfèvrerie,exploité à SAULIEU (21210), 38 rue du Marché.
Moyennant le prix de 45.000,00 €, savoir :
- éléments incorporels : 35.000,00 €
- matériel et mobilier commercial : 10.000,00 €
Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me BAYOU, notaire à LIERNAIS, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion - Me Frédéric BAYOU

AL23006350

LONJON & ASSOCIES CABINET AVOCATS

CABINET LONJON & ASSOCIÉS
Société d'Avocats
2 rue Lavoisier
38330 Monbonnot-Saint-Martin

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/12/2022,enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de DIJON 1, le 11/01/2023, dossier 202300001239, référence 2104P01 2023 A 00071, il a été procédé àla cession par la société MATCH, SARL au capital de 10 000euros, dont le siège social est sis 31 avenue du Drapeau -21000 DIJON, immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le numéro482 260 700 au profit de la société MOMENTUM, SAS au capital de 22 320 euros, dont le siège social est sis 217 cours Lafayette - 69006 LYON, immatriculée au R.C.S. de LYON sous le numéro 400 669 883, du fonds de commerce de courtage en assurances, connu sous le nom commercial « MATCH ASSURANCES » et sous l'enseigne « match assurance » que la société MATCH exploite à l'adresse suivante : 31 avenue du Drapeau - 21000 DIJON, moyennant le prix de 342 000 euros(prix appliqué aux éléments incorporels du fonds pour 341000 euros et aux éléments corporels pour 1 000 euros).
La prise de possession a été fixée au 29/12/2022.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales auprès de MJ &ASSOCIÉS, à l'attention de Maître Véronique THIEBAUT, 5 rue Docteur Chaussier - 21000 DIJON.
Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.
Pour avis,

AL23006351

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

P.R.A.N. ELEC, SARL à associé unique en liquidation, au capital de 3 000 euros, siège social et de liquidation : 5 Route Départementale 905, 21110 FAUVERNEY, 489 716 902 RCSDIJON, AGO du 31/10/2022 : approuve le compte définitif de liquidation, donne quitus au liquidateur et le décharge de son mandat, constate la clôture de liquidation. Dépôt légal au RCS de DIJON. Pour avis

AL23006075

DISSOLUTION ANTICIPÉE

DFI INVESTISSEMENT CONSEIL,

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 1 000 euros,
Siège social et de liquidation :
60 avenue du 14 juillet
Bâtiment B,
21300 CHENOVE,
812 725 943 RCS DIJON

L'AGE du 31/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Stéphane GUÉRINON, demeurant 18 rue Clément Janin, 21120 TIL CHATEL.
Le siège de la liquidation est fixé 60 avenue du 14 juillet Bâtiment B, 21300 CHENOVE.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS. Pour avis

AL23006345

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

DISSOLUTION

FIDEGESTION. SARL en liquidation au capital de 10 000 € Siège social et de liquidation : 2 rue des huiliers 21340 NOLAY. 753 175 991 RCS DIJON. Aux termes d'une décision en date du 31/12/2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mme Gwénola MALICET, demeurant 1 rue de la Brasserie 21340 NOLAY, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 2 rue des huiliers 21340 NOLAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

AL23006354

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

CLÔTURE DE LIQUIDATION

FIDEGESTION. SARL en liquidation au capital de 10 000 €. Siège social et de liquidation : 2 rue des huiliers 21340 NOLAY. 753 175 991 RCS DIJON. Aux termes d'une décision en date du 31/12/2022 au siège de la liquidation, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Gwénola MALICET, demeurant 1 rue de la Brasserie 21340 NOLAY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

AL23006355

DISSOLUTION ANTICIPÉE

TSBAI

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 42 rue Pasteur
21000 DIJON
RCS DIJON 817 906 043

Aux termes d'une décision en date du 30.06.2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30.06.2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Taha SBAI, demeurant 42 rue Pasteur 21000 DIJON, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 42 rue Pasteur 21000 DIJON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS DIJON. Pour avis Le Liquidateur

AL23006393

CLÔTURE DE LIQUIDATION

TSBAI

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 42 rue Pasteur
21000 DIJON
RCS DIJON 817 906 043

Aux termes d'une décision en date du 30.06.2022, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, Monsieur Taha SBAI demeurant 42 rue Pasteur 21000 DIJON de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au RCS DIJON et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis Le Liquidateur

AL23006394

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CHAMALAUP

SCI au capital de 30000 €
Siège Social
101 Avenue Jean Jaurès
21000 DIJON
503619314 RCS de DIJON

Par AGO du 24/01/2023, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. Pierre OTHONIEL 101 Avenue Jean Jaurès 21000 DIJON pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 24/01/2023
Radiation au RCS de DIJON

AL23006430

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SNC LE MIROIR

Au capital de 2 000 euros
Siège social
61 Rue de la Liberté
21000 DIJON
443 590 153 RCS DIJON

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire du 30/09/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de desdites décisions. M. Antonio FERREIRA SOARES, demeurant 1 Boulevard Winston Churchill - 21000 DIJON, a été nommé liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la. liquidation est fixé chez M. Antonio FERREIRA SOARES - 1 Boulevard Churchill - 21000 DIJON.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de. DIJON, en annexe au RCS.
Pour avis.
Le Liquidateur.

AL23006435

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LE BISTROT DU PORT

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social : Port de Plaisance de Pont d'Ouche
21360 THOREY SUR OUCHE
801 263 666 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31.10.2022 ? l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.10.2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Sonia MAGRIN, demeurant 5, rue du Paquier 21360 COLOMBIER, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 5 rue du Paquier 21360 COLOMBIER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis
Le Liquidateur

AL23006440

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE BISTROT DU PORT

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social :
Port de Plaisance de Pont d'Ouche
21360 THOREY SUR OUCHE

ANNONCES LÉGALES

Siège de liquidation : 5, rue du Paquier
21360 COLOMBIER
801 263 666 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31.10.2022, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Sonia MAGRIN demeurant 5 rue du Paquier 21360 COLOMBIER de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL23006441

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 30/01/2023
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ASNIERES-LES-DIJON: Bois et Terres supportant deux hangars agricoles et un ancien poulailler - Urbanisme : zone A, N, Ac, Ap, Ne du PLU - Libres
21 ha 44 a 38 ca
- Combe a la brebis: D-134 - Combe tobin: AB-81-88 - Derriere le bois des grott: D-59-60-61-62-69-70-89-90 - Derriere le pre: A-186[155]-230[156](A)-230[156](Z)
- En gratte dos: AC-38-40 - La mielle: A-26-32 (avec bâtiments)
- La pourotte: AB-44-181[41] - La reculee: A-6 - La voie de norges: AB-56 - Le bas des crais: D-215 - Le dessus de la combe tobi: AB-94-95-96-97 - Le petit tremblay: D-169 - Le reposoir: A-42 - Les combes d asnieres: A-1-2-3-4 - Les communs: A-64-66-67-68-70 - Les grands foix: AB-114-117-118-119-120-135-137-138-139-140-143 - Les perrieres: A-114-117-122-129 - Les petits foix: AB-98-99-103-105-109-110-112 - Sur la voie de norges: AB-16-21-24-25
Terres - Urbanisme : Zone A et N du PLU - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles louées
6 ha 70 a 23 ca
- Champ bossu: D-398[48] - La fontaine savoie: A-95-96-188[94]-190[93] - La mielle: A-229[21] - Les herbues: AB-234[200] - Les perrieres: A-112-113 - Sur la voie de norges: AB-15
BELLEFOND: Terres - Urbanisme : zone N, Aa, Ab, AUi du PLU - Objectif : Maintien du fermier en place sur les parcelles louées
1 ha 33 a 39 ca
- Au jibot: AB-2-3 - En valmy: AC-188-196 - Les foies: AB-70-73-76 - Les mottes: AC-278 62 a 61 ca
- Dessus la cote: AB-229 - Les cailloux: AB-63-64-65
1 ha 97 a 39 ca
- Champ rouge: AB-159 - Combe jean gruet: AB-163-164 - La perriere: AB-52-53-54 - Les flots: AB-39 - Les plissieres: AC-366
DIJON: Terres - Urbanisme : zone Ap du PLUi
82 a 68 ca
- En valmy: AC-144-145-152-163
MESSIGNY-ET-VANTOUX: Terres - Urbanisme : zone A du PLU
6 ha 71 a 99 ca
- Derriere roche: ZX-108[33](J)-108[33](K) - Le verreau: ZW-78-81 - Les youx: ZL-88
2 ha 47 a 50 ca
- Les epoisses: ZK-48-49
NORGES-LA-VILLE: Terres - Urbanisme : zone A du PLU
1 ha 27 a 30 ca
- Au bal du bois saint jean: ZB-36
RUFFEY-LES-ECHIREY: Terres - Urbanisme : zone Aa du PLU - Objectif : Maintien du fermier en place sur la parcelle louée
70 a 72 ca
- Au dessus de la cote: H-40 - Le buisson au boeuf: H-13
CORGOLOIN: Parcelles en aire AOC Côtes de Nuits Village - Urbanisme : Zone N du PLU - Objectif : Maintien du fermier en place
11 a 46 ca
- La montagne: AK-59[36]-60[35]
LAPERRIERE-SUR-SAONE: Pré, Urbanisme: Zone ZnC de la Carte Communale Objectif : Maintien du fermier en place
8 ha 99 a 80 ca
- Cornes aux boeufs: ZA-43 - Pres du saule: ZB-48
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose de louer les biens fonciers suivants :
ASNIERES-LES-DIJON : Terres - Urbanisme: Zone Ap du PLU
94 a 25 ca
- 'La pourotte': AB- 39- 40- 42- 180[41]
BELLEFOND : Terres – Urbanisme : Zone Aa, Ab, N et AUi du PLU
1 ha 45 a 88 ca
- 'Combe jacquemard': AC- 266 - 'En pissevin': AC- 402 - 'Le bas des combes': AB- 14(*)[F1]- 15 - 'Les plissieres': AC- 372- 373
41 a 52 ca
- 'La planchotte': AB- 204- 205
98 a 18 ca
- 'Fontaine gobin': AB- 98- 101 - 'Hautes arbues': AC- 117- 118- 119- 120
1 ha 55 a 87 ca
- 'Derriere le pressoir': AB- 185(A)- 185(Z)-186
NORGES-LA-VILLE : Terres - Urbanisme : Zone A du PLU
1 ha 57 a 00 ca
- 'En barge': ZK- 208[11]
74 a 70 ca
- 'En barge': ZK- 2
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 20/02/2023 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL23006447

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 17/12/2022 il a été constitué la société DES AMIZADES, Société civile immobilière, au capital de 1 000 €, siège social 1 Rue de la Fontaine 21210 MONTLAY EN AUXOIS, Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, durée : 99 ans, Gérance : Madame Sandrine LOURENCO demeurant 1 Rue de la Fontaine 21210 MONTLAY EN AUXOIS et Monsieur Christophe LOURENCO demeurant 88 Route Impériale 21210 MONTLAY EN AUXOIS. Cessions de parts : parts sociales librement cessibles entre associés, agrément dans tous les autres cas par l'assemblée générale extraordinaire des associés. Immatriculation de la société au RCS de DIJON. Pour avis

AL23006346

Notaires

SCP I. MAYEN, F. CHARLET-MONOT, F. SARAMITO-SOTTILINI, J-P. PAUGET
Notaires associés
574 rue Paul Claudel
B.P. 39
38510 MORESTEL

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique, en date du 4 janvier 2023
Dénomination : VERSOANE E 61.
Forme : Société civile immobilière.
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession de parts et agrément : LIBRE.
Siège social : 4 hameau de sauniere, 21360 LA BUSSIERE.
La société sera immatriculée au RCS DIJON.
Gérant : Madame JULIA THIBIEROZ, demeurant 141 Avenue des Freres Lumieres, 69008 Lyon 08

AL23006353

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 décembre 2022 il a été constitué la société coopérative d'utilisation de matériel agricole à capital variable dénommée « CUMA de la SARIOTTE », dont le siège social est sis 28 rue de la Gare, 21410 Malain.
La société sera immatriculée au RCS du GTC de Dijon
Le président, Beaulieu Cyril

AL23006359

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 13 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : FIDIA
Siège : 10 Boulevard Carnot - Immeuble Le Richelieu, 21000 DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros.
Objet : - la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, artisanales, financières, agricoles ou autres, créées ou à créer, la gestion directe et la mise en valeur desdites participations,
- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- la gestion d'un portefeuille d'instruments financiers et de dépôt,
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Roland GUILLEN, demeurant 22 rue du Meix de la Vigne, 21370 PRENOIS
Directeur général : Monsieur Clément VITALI, demeurant 364 rue de la Mairie, 69250 CURIS AU MONT D'OR.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

AL23006397

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 04/01/2023, il a été constitué une SASU
Dénomination :
MK
Nom Commercial : WHY NOT
Siège Social : 13 Rue Marechal Leclerc 21400 CHATILLON SUR SEINE
Capital : 1000 €
Activités principales : L'activité de restauration de type rapide, préparation, fabrication, vente, distribution, de plats, sandwichs et burgers ou tout produit de restauration rapide à consommer sur place, à emporter ou en livraison et d'articles connexes et annexes restauration, traiteur, organisateur de réception, la fabrication et/ou la commercialisation de produits alimentaires.
Durée : 99 ans
Président : M. MOKADEM Kais 33, Rue Edme Frémy 78000 VERSAILLES
Immatriculation au RCS de DIJON

AL23006405

Adida & Associés Société d'Avocats

15 place du Châtelet
BP 20309
71108 CHALON-SUR-SAONE

CONSTITUTION

MAISON LA MIRABELLE
Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social: 27 Avenue de la Gare,
21210 SAULIEU
Société en cours d'immatriculation
Suivant acte SSP du 18 janvier 2023 il a été constitué une SASU dénommée :
MAISON LA MIRABELLE
Capital social : 100 euros.
Siège social : 27 Avenue de la gare, 21210 SAULIEU
Objet : La location meublée et la gestion de tous biens immobiliers et mobiliers; L'acquisition de tous immeubles et biens immobiliers; L'administration et la gestion sous toutes formes et en particulier la location en meublé; Créer, acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail, avec ou sans promesse de vente, gérer et exploiter, directement ou indirectement, tous locaux, tous objets mobiliers et matériels; Activité annexe en lien avec l'art du fil et la création ou réparation d'objets et de vêtements.
Président : Madame Nathalie MORAUX demeurant 27 Avenue de la Gare, 21210 SAULIEU,
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON.

AL23006448

NIÈVRE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

BOIS DE FOURS
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 7 Le Battant
58250 FOURS
883 113 110 RCS NEVERS

Aux termes de la délibération de l'AGO du 2/1/2023, M. Victor LOUIS, demeurant Les Guttes Bonin – 58230 ALLIGNY EN MORVAN, a été nommé Président de la société en remplacement de M. Clément MAUROY, demeurant 5 rue du Petit Pont – 21600 LONGVIC, à compter du 2/01/2023.
Mention sera faite au RCS de NEVERS

AL23006349

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

WINCAP
Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 €
Siège social : 21 D, Rue aux Chevaux - 58180 MARZY
430 218 776 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 07/12/2022, il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées :

Commissaires aux Comptes :
* Anciennes mentions :
- Commissaire aux Comptes Titulaire : M. Paul REYNE
- Commissaire aux Comptes Suppléant : M. Claude GETTE
* Nouvelles mentions :
- Commissaire aux Comptes Titulaire : la société AUDITIS sise à MONTCEAU LES MINES (71) – 33, rue des Oiseaux (382 535 144 RCS MACON)
- Commissaire aux Comptes Suppléant : Néant

AL23006384

CHANGEMENT DE GÉRANT

SCEA DU VERNAY
Le Vernay - 58160 Imphy
Au capital social de 265 291,78 euros
RCS Nevers - 331 243 832

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2022, il a été procédé au retrait de la gérance de Monsieur Thierry MORDON. Pour avis, la gérance

AL23006388

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE TRANSFORMATION

EARL FARM AGRI
Société civile au capital de 679 650 euros
Les Grappes 58160 LA FERMETE
528 993 751 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision collective en date du 15 décembre 2022 à LA FERMETE, les associés ont décidé la transformation, à compter du même jour, de la société en une société civile d'exploitation agricole (SCEA) présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile d'exploitation agricole.
DENOMINATION : SCEA FARM AGRI.
SIEGE SOCIAL : Les Grappes - 58160 - LA FERMETE.
OBJET : La société a pour objet l'exercice d'activités agricoles.
DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS.
CAPITAL : 679 650 euros.
GERANCE : Monsieur Roger PETIT demeurant à Les Grappes - 58160 LA FERMETE
GERANCE : Monsieur Nicolas PETIT demeurant à 45 Rue des Tilleuls - 58160 LA FERMETE
CESSION DE PARTS : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.
Pour avis et mention
La Gérance

AL23006391

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE TRANSFORMATION

EARL FARM CEREALES
Société civile au capital de 10 000 euros
141 Les Grappes 58160 LA FERMETE
920 547 627 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision collective en date du 15 décembre 2022 à LA FERMETE, les associés ont décidé la transformation, à compter du même jour, de la société en une société civile d'exploitation agricole (SCEA) présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile d'exploitation agricole.
DENOMINATION : SCEA FARM CEREALES.
SIEGE SOCIAL : 141 Les Grappes - 58160 - LA FERMETE.
OBJET : La société a pour objet l'exercice d'activités agricoles.
DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NEVERS.
CAPITAL : 10 000 euros.
GERANCE : Monsieur Nicolas PETIT demeurant à 45 Rue des Tilleuls - 58160 LA FERMETE
CESSION DE PARTS : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés, quelle que soit la qualité du cessionnaire.
Pour avis et mention
La Gérance

AL23006392

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

SCEA DES MARLINS
Société Civile d'Exploitation Agricole
Au capital de 10.000 euros
Siège social : «Les Marlins »
58230 SAINT-AGNAN
RCS NEVERS 839 533 353

Le 28/12/2022, l'AGO a pris acte de la démission de M. Fabrice GAUTHARD de ses fonctions de cogérant.
Pour avis.

AL23006417

RÉDUCTION DE CAPITAL - SIÈGE SOCIAL

EARL DUMONT
Société civile au capital de 71 730 euros
Siège social : Les Grappes 58170 CHIDDES
RCS NEVERS - N°828 382 333

Suivant décision collective des associés du 31 décembre 2022 à effet du 10 janvier 2023, le capital a été réduit de 35 860 euros pour être ramené à 35 870 euros. Le siège social est fixé Les Grappes - 9 Route d'Avrée, 58170 CHIDDES. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis

AL23006419

AVIS DE TRANSFORMATION

POSIDONIA
Société à responsabilité limitée
en cours de transformation
en société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 58 RTE NATIONALE,
58300 SAINT-LEGER-DES-VIGNES
518 172 119 RCS NEVERS

Suivant délibération en date du 13.01.2023, la collectivité des associés a préalablement modifié son objet social, puis décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article 1836 du Code civil, la transformation de la Société en société civile immobilière à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et sa date de clôture demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Nouvelle mention : « ARTICLE 2 - OBJET : La Société a pour objet : acquisition, administration, gestion, aménagement, entretien et exploitation par voie de location ou autre moyen de tous immeubles, terrains, biens mobilier ou immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers, et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société. »,
Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par : Marie-Luce RIGNAUD et Laurent PARISOT, demeurant ensemble 58 Route Nationale 58300 SAINT LEGER DES VIGNES, chacun associé de la Société.
Pour avis La Gérance

AL23006422

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AGTR
SASU au capital de 3000 €
Siège Social
120 RUE CHARLEVILLE
58000 NEVERS
813478252 RCS de NEVERS

Par AGE du 01/02/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 100 ROUTE DE CORCELLES 58180 MARZY, à compter du 01/02/2023.

AL23006431

// MARCHÉS PUBLICS

AVIS

Propriété « 5 rue du Vieux Pont » à LUZY
AVIS DE PUBLICITÉ COLLECTIVE AU TITRE DE L'ARTICLE L311-3
du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique
Propriété sise :
Section A n°2747
à l'adresse « 5, rue du Vieux Pont »
VU la procédure d'expropriation initiée par la Commune de LUZY,
VU le procès-verbal provisoire de l'état d'abandon manifeste du 6 avril 2018 pris par Madame Jocelyne GUERIN, Maire de LUZY,
VU le procès-verbal définitif d'abandon manifeste du 12 novembre 2018 pris par Madame Jocelyne GUERIN, Maire de LUZY,
VU la délibération du conseil municipal de Luzy en date du 18 décembre 2018 portant déclaration manifeste d'abandon et engagement de la procédure d'expropriation,
VU la consultation publique qui s'est tenue du 29 octobre 2019 au 29 novembre 2019,
VU l'arrêté préfectoral du 28 mai 2020 portant déclaration d'utilité publique et cessibilité, dans le cadre d'une procédure d'abandon manifeste, du bien situé « 5 rue du Vieux Pont » en vue de la réhabilitation ou la construction aux fins d'habitat dans le cadre du projet de revitalisation du centre bourg « Luzy, Village du Futur »,
VU l'ordonnance d'expropriation du 21 septembre 2020,
Vu le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique et notamment ses articles L 311-3 et R 311-2,
Il est rappelé par la Ville de LUZY les dispositions des articles :
- L 311-3 du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique « les intéressés autres que ceux mentionnés aux articles L311-1 et L311-2 sont mis en demeure de faire valoir leurs droits par publicité collective et tenus de se faire connaître à l'expropriant, à défaut de quoi ils sont déchus de tous droits à indemnité »
- R 311-2 du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique « les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'usufruitier, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenues de se faire connaître à l'expropriant dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions de l'article L 311-3, déchues de tous droits à indemnité ».
Le présent avis fait l'objet d'un affichage en mairie de LUZY, sur le site de la propriété, sur le site internet de la ville. Il fera également l'objet d'une publication dans la presse régionale « Terres de Bourgogne ».
A cet effet, le contact devra être pris auprès de la Mairie « 2 place de l'Hôtel de Ville » 58170 LUZY ou par mail mairie@luzy.fr

AL23006437

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution ou location, tout ou partie des biens suivants :
Biens à vendre :
Cmne de CERCY-LA-TOUR : ZONE RNU
1 ha 88 a 49 ca
- Le chevrelet: B-349-352-353
Cmne de LUCENAY-LES-AIX : ZONE NC
1 ha 99 a 00 ca
Les pres boileau: ZA-47
Cmne de COSSAYE: ZONE NC
20 ha 67 a 92 ca
- La vevre: ZI-8-9-10-33-34-35 - Le taillis pierrot: C-567-568-615 - Les bouts coupes: ZI-6-7
- Les champs des saints: ZI-36
Biens à louer :
Cmne de SAINT-MARTIN-D'HEUILLE : ZONE N
1 ha 60 a 70 ca
- 'Maubuisson': AI- 35[285]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 20/02/2023** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS, Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures

AL23006443

Groupama RHÔNE-ALPES AUVERGNE

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires des Caisses locales de REGION DE TANNAY, REGION DE VARZY et VAUX D'YONNE sont convoqués en Assemblée générale Extraordinaire le 17/02/2023 à 14h, 4 Esplanade Walter Benjamin 58000 Nevers à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : lecture du rapport du Conseil d'administration et du projet de fusion, approbation de la fusion des Caisses locales de REGION DE TANNAY, REGION DE VARZY et VAUX D'YONNE par la constitution d'une nouvelle Caisse locale, dissolution des Caisses locales fusionnées, transfert des contrats en cours des Caisses locales, délégation de pouvoir.
Pour le cas probable où les Assemblées générales présentement convoquées ne pourraient se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis des sociétaires, ceux-ci sont avisés qu'ils seront convoqués par lettre à l'Assemblée générale Extraordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.
Sous-réserve de l'approbation du projet de fusion, les sociétaires seront réunis à l'issue de l'Assemblée générale Extraordinaire en Assemblée constitutive de la Caisse nouvelle à effet d'adopter les statuts* et de nommer les premiers administrateurs et les membres de la Commission de contrôle et de surveillance.
* Le projet des statuts de la Caisse nouvelle est consultable auprès de toute agence Groupama située dans la circonscription territoriale de votre Caisse locale.

AL23006108

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 23/01/2023, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BRINDEAU JEAN-LUC ARMAND ANDRE
- LE BOURG - 58290 VANDENESSE
RCS/RM 58 : 378 436 794
Le Greffier,

AL23006374

Par jugement en date du 23/01/2023, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LE BON SERVICE DE COSNE (SARL)
33, Avenue du 85eme de Ligne - 58200 Cosne-Cours-sur-Loire
RCS/RM 58 : 847 724 218
Le Greffier,

AL23006375

Par jugement en date du 23/01/2023, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL EURL MAS SECURITE PRIVEE
41, R JEAN MONNET - 58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
RCS/RM 58 : 532 900 735
Le Greffier,

AL23006376

Groupama RHÔNE-ALPES AUVERGNE

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de DONZIAIS et REGION DE COSNE SUR LOIRE sont convoqués en Assemblée générale Extraordinaire le 17/02/2023 à 14h, 4 Esplanade Walter Benjamin 58000 Nevers à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : lecture du rapport du Conseil d'administration et du projet de fusion, approbation de la fusion des Caisses locales de Puisaye Nohain Forterre, Donziais et Région de Cosne sur Loire par la constitution d'une nouvelle Caisse locale, dissolution des Caisses locales fusionnées, transfert des contrats en cours des Caisses locales, délégation de pouvoir.
Pour le cas probable où les Assemblées générales présentement convoquées ne pourraient se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis des sociétaires, ceux-ci sont avisés qu'ils seront convoqués par lettre à l'Assemblée générale Extraordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.
Sous-réserve de l'approbation du projet de fusion, les sociétaires seront réunis à l'issue de l'Assemblée générale Extraordinaire en Assemblée constitutive de la Caisse nouvelle à effet d'adopter les statuts* et de nommer les premiers administrateurs et les membres de la Commission de contrôle et de surveillance.
* Le projet des statuts de la Caisse nouvelle est consultable auprès de toute agence Groupama située dans la circonscription territoriale de votre Caisse locale.

AL23006110

Groupama RHÔNE-ALPES AUVERGNE

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires des Caisses locales d'assurance mutuelles agricoles de Canton de Prémery, Grand Nevers, Haut Morvan, Mont Saint Alban, Brinon sur Beuvron, Région de Corbigny, sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le 17/02/2023, à 14h, 4 Esplanade Walter Benjamin 58000 Nevers à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente, lecture des rapports d'activité et financier du Conseil d'administration, lecture du rapport de la Commission de contrôle et de surveillance, approbation des comptes annuels, affectation du résultat de l'exercice clos, nomination des membres de Commission de contrôle et de surveillance (le cas échéant), renouvellement d'administrateurs (le cas échéant).
Pour le cas où l'Assemblée générale présentement convoquée ne pourrait se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis, les sociétaires sont avisés qu'ils seront convoqués à l'Assemblée générale ordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

AL23006111

Groupama RHÔNE-ALPES AUVERGNE

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les sociétaires de la Caisse locale d'assurance mutuelle agricole de BAS NIVERNAIS sont convoqués en Assemblée générale Extraordinaire le 17/02/2023 à 14h, 4 Esplanade Walter Benjamin 58000 Nevers à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : lecture du rapport du Conseil d'administration et du projet de fusion, approbation de la fusion des Caisses locales de BAS NIVERNAIS et BORDS DE LOIRE par la constitution d'une nouvelle Caisse locale, dissolution des Caisses locales fusionnées, transfert des contrats en cours des Caisses locales, délégation de pouvoir.
Pour le cas probable où les Assemblées générales présentement convoquées ne pourraient se tenir et délibérer, faute de réunir le quorum requis des sociétaires, ceux-ci sont avisés qu'ils seront convoqués par lettre à l'Assemblée générale Extraordinaire de leur Caisse locale à une autre date et au lieu qui leur seront précisés dans cette convocation.

ANNONCES LÉGALES

Sous-réserve de l'approbation du projet de fusion, les sociétaires seront réunis à l'issue de l'Assemblée générale Extraordinaire en Assemblée constitutive de la Caisse nouvelle à effet d'adopter les statuts* et de nommer les premiers administrateurs et les membres de la Commission de contrôle et de surveillance.
* Le projet des statuts de la Caisse nouvelle est consultable auprès de toute agence Groupama située dans la circonscription territoriale de votre Caisse locale.

AL23006112

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

SCEA CHAMP DES MARECHAUX

Société civile en liquidation
au capital de 49 999.92 euros
Le Charmois 58290 MAUX
RCS NEVERS - 422 234 856

Aux termes d'une délibération en date du et à effet du 21 décembre 2022, les associés de la SCEA CHAMP DES MARECHAUX ont décidé la dissolution de la société à compter du 21 décembre 2022. Elle a nommé en qualité de liquidateurs M. Laurens BYRS demeurant 19 rue de la Cathédrale 58000 Nevers, Mmes Elisabeth BYRS, demeurant 10 Chemin Frank Thomas Genève (Suisse) et Patricia BYRS, épouse LASQUIER, demeurant 184 rue St Martin 75003 Paris et leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à 19 rue de la Cathédrale 58000 NEVERS, adresse d'un liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis
Les liquidateurs

AL23005917

CLÔTURE DE LIQUIDATION

FRANCK MAZAT SARL

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5 000 euros
1 rue Louis Pasteur
58160 IMPHY
483 564 514 RCS NEVERS

Le 31/12/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2022.
La société sera radiée au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL23006369

CLÔTURE DE LIQUIDATION

VICTOR 1ER

Société Civile Immobilière
Société en liquidation
Capital social : 54881,65 euros
Siège de liquidation : 11, rue du Moulin d'Ecorce
58000 NEVERS.
420 774 234 RCS NEVERS

Le 12/01/23, à NEVERS, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur M Monsieur Jean, Michel, Georges MANQUAT demeurant au 11, rue du Moulin d'Ecorce 58000 NEVERS de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 12/01/23. La société sera radiée au RCS de NEVERS. Pour avis.

AL23006371

AVIS DE DISSOLUTION

SCI DE VAL

Sci au capital de 33 538,78 Eur
Siège social : 72, Rue de la Préfecture
58000 NEVERS
RC NEVERS n°401 198 469

Par décision prise, SSP, en AGE du 12/1/2023, il a été constaté la cessation complète de l'activité de la SCI et ordonné sa dissolution et la radiation définitive de son inscription au RC de NEVERS avec effet immédiat.
Madame DETCHEPARE Marie France, 44, Route de Conflans 58180 MARZY est nommée pour effectuer les démarches nécessaires.
Le siège de la dissolution est fixé à l'adresse de Madame DETCHEPARE Marie France.
Mention au RCS de NEVERS .

AL23006433

CERFRANCE TERRE D'ALLIER

Expertise Comptable et Conseil
3 Parc de Fromenteau
03400 TOULON SUR ALLIER

AVIS DE DISSOLUTION

PERROT PAYSAGE

SARL Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation: 12 Rue des Boulats
58240 LUTHENAY-UXELOUP
808 865 125 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 15/12/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Alexandre PERROT, demeurant 12 Rue des Boulats - 58240 LUTHENAY-UXELOUP, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 12 Rue des Boulats - 58240 LUTHENAY-UXELOUP, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS. Pour avis - Le Liquidateur

AL23006413

ALPHA EXPERTS NEVERS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : SC IMMONICO.
Forme : SC.
Capital social : 762,25 euros.
Siège social : 11 rue du Champ de Foire, 58000 NEVERS.
424189751 RCS de Nevers.
Aux termes de l'AGE en date du 31/12/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance. Monsieur Alain BARTHELEMY, demeurant 28 boulevard Saint Exupéry 58000 NEVERS a été nommé liquidateur.

AL23006423

DISSOLUTION ANTICIPÉE

REVETEMENTS NIVERNAIS

SARL en liquidation
au capital social de 2 000 Euros.
Siège social
3 Rue du village Sauvigny
58800 MARIGNY SUR YONNE
SIREN 900 919 796 R.C.S.NEVERS

Le 30 Décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour.
M Jérémy MEUNIEUR demeurant 3 Rue du village Sauvigny 58800 MARIGNY SUR YONNE, a été nommé Liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au 3 Rue du village Sauvigny 58800 MARIGNY SUR YONNE.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.

AL23006427

CLÔTURE DE LIQUIDATION

REVETEMENTS NIVERNAIS

SARL en liquidation
au capital social de 2 000 Euros
Siège social
3 Rue du village Sauvigny
58800 MARIGNY SUR YONNE
SIREN 900 919 796 R.C.S. NEVERS

Le 31 Décembre 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter de ce jour.
Jérémy MEUNIER 3 Rue du village Sauvigny 58800 MARIGNY SUR. YONNE.
Le 31 décembre 2022 à MARIGNY SUR YONNE.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL23006426

abc AVOCATS

SCP AVOCATS BUSINESS CONSEILS
Me Catherine LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 BOURGES

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCEA DE BELLEVUE

Société Civile d'Exploitation agricole
Au capital de 10 000 euros
Siège social : « Bellevue »
58350 CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS
844 645 754 RCS NEVERS

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2022 a décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. Madame Audrey JAUPITRE, dmt CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS (58350) «Bellevue», a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation; le siège de la liquidation reste fixé CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS (58350) «Bellevue». Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers. Pour Avis.

AL23006449

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : EURL
Dénomination : HORIZON MENUISERIE
Siège : 47 Rue Des Chaumottes 58660 COULANGES LES NEVERS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS
Capital : 800,00 euros
Objet : - Tous travaux de menuiserie extérieure/intérieur aluminium, bois et PVC ; - L'achat et la vente de mobiliers en bois, métal et matières dérivées ; - Tous travaux de rénovation et de dépannage dans le domaine de la menuiserie,serrurerie et automatisme sur chantier ou chez les particuliers ; - L'aménagement intérieur et extérieur ; - Tous travaux d'isolation thermique, acoustique et anti-vibration, - La pose de fenêtre dans le cadre de l'activité de menuisier, - Mise en place et dépose, de cuisines intégrées ou par éléments, de meubles, - La réalisation de tous types de prestations de services auprès de professionnels et particuliers liées à l'objet social.
Gérant : Monsieur Gaëtan GONTHIER demeurant 47 Rue Des Chaumottes 58660 COULANGES LES NEVERS

AL23006043

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la SCEA DEVOUARD prenant effet le 15 janvier 2023 et disposant des caractéristiques suivantes :
FORME : SOCIETE CIVILE
OBJET : activités de production agricole
DENOMINATION SOCIALE : SCEA DEVOUARD
SIEGE SOCIAL : 350 Route de la Tranchée Rouge - L'Huis Chamard - 58120 SAINT-HILAIRE-EN-MORVAN
GERANT : M. Gérard DEVOUARD, demeurant 350 Route de la Tranchée Rouge - L'Huis Chamard - 58120 SAINT-HILAIRE-EN-MORVAN
CAPITAL SOCIAL : 31 000 euros par apports de biens mobiliers en nature et en numéraire
DUREE : 99 ans
CESSION DE PARTS : Agrément pour toutes les cessions sauf entre associés, conjoints, concubins et concubins des associés.
IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au RCS de NEVERS
Pour avis, Les fondateurs

AL23006386

AVIS DE CONSTITUTION

LOCEDA
SCI au capital de 500 €
23 rue Gambetta
58000 NEVERS
RCS NEVERS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NEVERS du 25.01.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société Civile Immobilière
Dénomination sociale : LOCEDA
Siège social : 23 rue Gambetta - 58000 NEVERS
Objet social : Acquisition, administration, gestion, location par bail ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Daniel DEVOISE, demeurant 23 rue Gambetta - 58000 NEVERS
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour les cessions entre associés, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales pour tous les autres cas,
Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.
Pour avis,
La Gérance

AL23006442

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS DES STATUTS

SCI FAMILY

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social
15 route de Paris
89300 SAINT AUBIN SUR YONNE
494 317 456 RCS SENS

Aux termes du PV d'AGE du 30/09/2022, il résulte que :
Le siège social a été transféré au 22 rue de la Fontaine Soyer, 21850 SAINT-APOLLINAIRE, à compter du 30/09/2022. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le nom de Mme Denise BLANC, ancienne gérante, a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu à un remplacement par celui de M. Jérémy BLANC, nouveau Gérant, demeurant 22 rue de la Fontaine Soyer, 21850 SAINT-APOLLINAIRE. L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis,

AL23006425

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

PHARMACIE AHAKOUN

SELARL au capital de 50 000 euros
Siège social : 34 Avenue Pierre de Coubertin
Centre Commercial du Clos Saint Pierre
89100 SENS
828 240 036 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 09/01/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 34 Avenue Pierre de Coubertin Centre Commercial du Clos Saint Pierre, 89100 SENS au 3 Promenade des Champs Plaisants 89100 SENS à compter du 30 janvier 2023, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Pour avis - La Gérance

AL23006284

GÉRANT ET TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : SCI DU RU GALANT.
Forme : SCI.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 2 Impasse du ru galand, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE.
892 147 539 RCS de SENS.
Aux termes de l'AGE en date du 1/01/2023, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société : à compter du 1/01/2023, Monsieur Ghislain LEMEITER, demeurant 10 Boulevard de Verdun, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE en remplacement de Monsieur Philippe FROT.
L'AGE du 01/01/2023 a aussi décidé de transférer le siège social au 10 Boulevard de Verdun, 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE à compter du 1/01/2023.
Mention sera portée au RCS de SENS.
Le gérant.

AL23006370

NOMINATION DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

PHILIPPE JALOUZOT AUTOMOBILES

SASU au capital de 10 000 Euros
19 Rue du Colonel Rozanoff
89 000 AUXERRE

Par décision du Président en date du 23/01/2023 il a été pris acte de la nomination du Directeur Général Madame JALOUZOT Florence, demeurant à MONETEAU (89470) 115 Rue des Conches à compter du 23/01/2023.
Mention en sera faite au Registre de Commerce et des Sociétés d'Auxerre.

AL23006400

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI FAMILY

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 15 route de Paris –
89300 SAINT AUBIN SUR YONNE
494 317 456 RCS SENS

Aux termes du PV d'AGE du 30/09/2022, il résulte que :
Le siège social a été transféré au 22 rue de la Fontaine Soyer, 21850 SAINT-APOLLINAIRE, à compter du 30/09/2022. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le nom de Mme Denise BLANC, ancienne gérante, a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu à un remplacement par celui de M. Jérémy BLANC, nouveau Gérant, demeurant 22 rue de la Fontaine Soyer, 21850 SAINT-APOLLINAIRE. L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis,

AL23006383

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS

AUXERRE DISTRIBUTION PRESSE FOULON

Société à responsabilité limitée
au capital de 117 250 euros
Siège social : 27 Rue Valentin Privé -
89300 JOIGNY
397 962 887 RCS SENS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15/12/2022 et du procès-verbal de la gérance en date du 24/01/2023, le capital social a été réduit d'une somme de 34 750 €, pour être ramené de 117 250 € à 82 500 € par voie de rachat et annulation de 139 parts sociales appartenant à un associé. La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL : Ancienne mention : «Le capital social est fixé à cent dix-sept mille deux cent cinquante euros (117 250 €).» Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à quatre-vingt-deux mille cinq cents euros (82 500 €).»

AL23006396

MODIFICATION DU CAPITAL

GROUPEMENT FORESTIER DES BOIS PAQUINS

Groupement forestier
au capital de 320.000,00 €
Siège social : 3 rue du Pont de Lodi
75006 PARIS
R.C.S PARIS 750 352 544

Suivant acte reçu par Maître MILLARD Julien, Notaire à SAINT FLORENTIN (89600) 26 Rue Dilo, le 14/10/2012, les associés de la société « GROUPEMENT FORESTIER DES BOIS PAQUINS », ont décidé de l'augmentation de capital,initialement fixé à la somme de TROIS CENT VINGT MILLE EUROS(320.000,00 EUR), pour le porter à la somme de QUATRE CENT TROIS MILLE EUROS (403.000,00 EUR), par voie d'apport en nature par Monsieur et Madame Yves LEBOUC, de diverses parcelles sur les communes de VERGIGNY (89600), CHEU (89600)et LIGNY LE CHATEL (89144).
Ledit capital étant désormais divisé en 403 parts de MILLE EUROS (1.000,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 403,entièrement souscrites et libérées.
Pour avis
Le notaire

AL23006403

PERTE DE LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 30/10/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société BS FINANCE, SARL au capital de 1 500 € ayant son siège social 12 rue des remparts 89500 DIXMONT et immatriculée au RCS de SENS sous le n° 531 124 527, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.Pour avis, la Gérance

AL23006414

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFORMATION EN SASU

IDEA

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 25 000 euros
Siège social
5, rue Louis Renault 89000 AUXERRE
334 204 005 RCS AUXERRE

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 27 janvier 2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 25 000 euros.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Christian MARTINI.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
Monsieur Christian MARTINI Demeurant 8 Allée du Perthuis – 89000 AUXERRE

AL23006429

MODIFICATION DU CAPITAL

THANK YOU LAB

SAS au capital de 50.000 €
Siège social
1 avenue du Château
89340 CHAMPIGNY
900 133 935 RCS SENS

Aux termes de l'AGE en date du 24/12/2022, il a été décidé d'augmenter le capital de la société à hauteur de 6.818,20 € par voie d'apports en numéraire. Le capital est désormais de 56.818,20 €, divisé en 568 182 actions d'une valeur nominale de 0,10 € chacune.

AL23006436

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

FCW

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 118 Avenue Jean Jaurès
89400 MIGENNES
841 185 796 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 118 Avenue Jean Jaurès 89400 MIGENNES au Rue des Soeurs Lecoq Promenade du Chapeau 89300 JOIGNY à compter du 31 décembre 2022.
Pour avis
La Gérance

AL23006445

MODIFICATION D'UNE SOCIÉTÉ

GAEC VALLET FRÈRES

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
au capital de 152 449,02 €
Siège social : 89360 JAULGES
334 611 613 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2022 :
- A décidé de proroger la durée de la société de 10 ans, reportant son terme au 3 mars 2036.
- A pris acte de la démission de M. Guy VALLET de ses fonctions de gérant.
- A décidé de transformer le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, sans création d'un être moral nouveau, en une Société Civile d'Exploitation Agricole.
Toutes ces décisions prennent effet à compter du 31 décembre 2022.
À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes :
Dénomination sociale : SCEA VALLET FRÈRES
Forme : SCEA régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article
L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 152 449,02 €.
Siège social : 89360 JAULGES.
Durée : Jusqu'au 3 mars 2036.
Gérant : M. Michel VALLET, demeurant à JAULGES (Yonne), 5 Grande rue.
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés lorsque la société a deux associés.
Pour avis, la gérance.

AL23006446

TRANSFORMATION

EVORA DE LA VALLEE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 €
Siège social : 46 Rue de Bourgogne,
89500 ARMEAU
RCS SENS 898 739 701

L'assemblée générale extraordinaire du 1er Décembre 2022 a décidé de transformer la société, sans création d'un être moral nouveau, en une Société en Nom Collectif, a constaté l'augmentation de capital de 5 000 € par apport de parts, à compter du 1er décembre 2022.À compter de cette date, les caractéristiques de la société sont les suivantes :
Dénomination sociale : EVORA DE LA VALLEE
Forme : Société en Nom collectif, société régie par les articles L 221-1 à L 221-17 du Code de Commerce, par les décrets pris pour leur application, et par les statuts qui seront adoptés par les associés.
Objet : la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société, la location meublée saisonnière et permanente de biens immobiliers
Capital social : 6 000 euros.
Siège social : 46 Rue de Bourgogne, 89500 ARMEAU
Durée : Jusqu'au 28 Avril 2120.
Gérant : Messieurs Stéphane Bellec et Dominique Rouyer demeurant ensemble au 46 Rue de Bourgogne, 89500 Armeau
Cessions de parts : Soumises à l'agrément de l'unanimité des associés dans tous les cas.

AL23006452

TRANSFERT DE SIEGE HORS RESSORT (GREFFE D'ARRIVÉE)

VITO SCI au capital de 160 euros Siège social : 7 Chemin des Cures 77480 MONTIGNY-LE-GUESDIER 447 642 869 RCS MELUN
Le 17/01/2023, l'AGE : a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 128 euros par apports en numéraire. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : 160 euros Nouvelle mention : 288 euros, a décidé de transférer le siège social au 36 Route de Longueron 89300 JOIGNY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de Melun fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de Sens.

AL23006461

// GÉRANCE

Notaire

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot, le 19 janvier 2023, enregistré au SIE d'AUXERRE (89), le 23 janvier 2023, sous les références 8904P01 2023 N93, a été cédé la moitié en pleine propriété d'un fonds libéral de chiropraxie, situé à AUXERRE (89), 5 rue Marcelin Berthelot, par :
Madame Marie-Jacobé Madeleine Thérèse ROUY, demeurant à FONTENAY-PRES-CHABLIS (89), 55 grand-rue,
Identifiée au SIREN sous le n°833657661.
A :
La Société dénommée CLEMCHIROPRATIQUE, SELARL dont le siège est à AUXERRE (89), 5 rue Marcelin Berthelot, identifiée au SIREN sous le n° 922591417 et immatriculée au RCS d'AUXERRE (89).
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (45 000,00 EUR), s'appliquant : aux éléments incorporels pour QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (45 000,00 EUR),au matériel pour ZÉRO EURO (0,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion.
Le notaire.

AL23006367

Notaire

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot, le 19 janvier 2023, enregistré au SIE d'AUXERRE (89), le 23 janvier 2023, sous les références 8904P01 2023 N94, a été cédé la moitié en pleine propriété d'un fonds libéral de chiropraxie, situé à AUXERRE (89), 5 rue Marcelin Berthelot, par :
Madame Marie-Jacobé Madeleine Thérèse ROUY, demeurant à FONTENAY-PRES-CHABLIS (89), 55 grand-rue,
Identifiée au SIREN sous le numéro 833657661.
A :
La Société dénommée ANGELUS CHIROPRACTIC, SELARL, dont le siège est à AUXERRE (89),5 rue Marcelin Berthelot, identifiée au SIREN sous le n° 922590781 et immatriculée au RCS d'AUXERRE (89).
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE-HUIT MILLE TROIS CENT CINQUANTE-DEUX EUROS (48 352,00 EUR), s'appliquant :
aux éléments incorporels pour QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (45 000,00 EUR),
au matériel pour TROIS MILLE TROIS CENT CINQUANTE-DEUX EUROS (3 352,00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL23006368

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif de l'annonce n°AL23006119 du 13/01/2023 au lieu de M. Daniel GUIGNET, lire M. Michel GUIGNET.
Pour avis

AL23006373

// DIVERS

Crédit Mutuel

CONVOCATION

CAISSE DE CREDIT MUTUEL TONNERRE-CHABLIS

Les sociétaires sont informés que les assemblées générales de la Caisse de Crédit Mutuel ci-dessus sont convoquées par le conseil d'administration :
1) En Assemblée Générale Extraordinaire le MERCREDI 01 MARS 2023 à 17:00
au siège de la caisse
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée générale, constitution du bureau.
02 Adoption des statuts-types révisés.
03 Pouvoirs pour les formalités.
04 Clôture de l'Assemblée Générale.
ATTENTION : dans l'hypothèse où le quorum prévu par les statuts de la caisse ne serait pas atteint, le Conseil d'Administration convoque dès à présent une deuxième assemblée générale Extraordinaire selon les modalités indiquées au point 3) ci-après.
2) En Assemblée Générale Ordinaire le VENDREDI 17 MARS 2023 à 18:45
à l'adresse suivante :
ESPACE MARLAND
10 rue François Miterrand
89700 Tonnerre
avec l'ordre du jour suivant :
01 Bienvenue, ouverture de l'assemblée,

ANNONCES LÉGALES

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/01/2023, prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif de la **SC H.R.A B.C.& Associés** 131 rue de Créqui 69006 Lyon. RCS Auxerre 409793155. CIP 4461.

AL23006357

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/01/2023 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Marie-Claudine Anne Monique VIVOT** 1 place chataignier 2 rue d orléans 89220 Bléneau. RCS Auxerre 340726561. CIP 3839.

AL23006358

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/01/2023 prononçant la conversion en liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 03/02/2023 au profit de la SAS à associé unique **ATELIER AMB** 13 route des Bois de Bèze 89480 Lucy Sur Yonne (travaux bois, menuiseries). RCS Auxerre 838572253. CIP 4523. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC .

AL23006360

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/01/2023 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique Fine Solution** 13 allée de l'Esplanade 89000 Auxerre (prestations de conseils). RCS Auxerre 884774829. CIP 4604. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC .

AL23006361

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/01/2023 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS à associé unique H.B.R.S** 2 Rue du Pont 89000 Auxerre (Hôtel restaurant bar). RCS Auxerre 842688681. CIP 4614. Administrateur : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 12 Boulevard Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23006362

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/01/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sas SAS YJ2D** 149 rue de Paris et angle 1 rue Victor Martin 89000 Auxerre (agence immobilière). RCS Auxerre 828241265. CIP 4615. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23006363

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/01/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl C.A.P.A.T.** 61 Rue du Moulin du Président 89000 Auxerre (carrelage). RCS Auxerre 511127219. CIP 4616. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23006364

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/01/2023 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique B.B.K.M.** 6 avenue Jean Mermoz 89000 Auxerre (boucherie). RCS Auxerre 494887599. CIP 4617. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23006365

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 23/01/2023 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS SAS SFOC GRAVIER** 25 rue de la Fête Dieu 89470 Monéteau (affûtage). RCS Auxerre 837556596. CIP 4618. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL23006366

constitution du bureau.
02 Compte-rendu d'activité.
03 Présentation du bilan et du compte de résultat.
04 Rapport du conseil de surveillance et certification des comptes.
05 Approbation du bilan et du compte de résultat.
06 Affectation du résultat
07 Variation du capital social
08 Quitus et décharge au conseil d'administration.
09 Fixation du nombre de sièges au conseil d'administration.
10 Elections au conseil d'administration. 3 sièges sont à pourvoir (*).
M MAURICE MICHEL , M MARTINAND SYLVAIN , élus sortants,sollicitent le renouvellement de votre confiance.
11 Plafonds d'engagements : délégation de compétence au conseil d'administration.
12 Pouvoirs pour les formalités.
13 Clôture de l'assemblée générale.
*Cf. Article 11 du Règlement Général de Fonctionnement. Vous pouvez consulter votre Caisse de Crédit Mutuel.
3) En Assemblée Générale Extraordinaire
A la suite immédiate de l'assemblée ordinaire et dans les mêmes conditions, cette deuxième assemblée extraordinaire est convoquée pour se tenir dans l'hypothèse où le nombre minimum requis de sociétaires ne pourra être réuni lors de la première assemblée générale extraordinaire, afin de délibérer sur l'ordre du jour précisé ci-dessus, sous le point 1.
Les votes pourront se faire entre le 02/03/2023 et le 16/03/2023 sur votre espace de banque à distance ou dans votre Caisse aux jours et horaires habituels d'ouverture ou lors de l'assemblée générale. Les documents statutaires pourront être consultés sur place ainsi que sur votre espace de banque à distance.
Le Président du Conseil d'Administration

AL23006434

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL -DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 7 octobre 2022, M. Alain André Charles Emile PICAUDÉ, retraité, demeurant à AVALLON (89200) 15 rue du Stade Résidence 2054 Appt 38, né à NIJON (52150), le 4 janvier 1951, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité, décédé à AVALLON (89200) (FRANCE), le 23 octobre 2022, a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89200), 13 rue Nicolas Caristie, le 24 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89200), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis
Le notaire

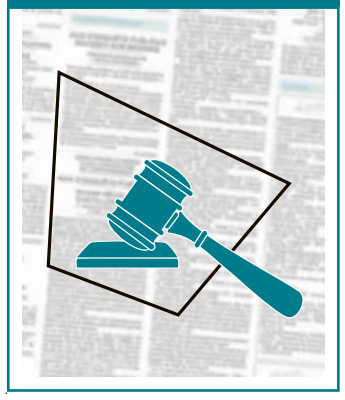
AL23006378

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par **Me Jean-Marie ODIN, Notaire à VERMENTON (Yonne)**, CRPCEN 89027, le 19 janvier 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :
M. Bernard Lucien **MORIN**, Agriculteur, et Mme Isabelle **DUPLESSIS**, Comptable, demeurant à VERMENTON (89270), 6 rue de l'Ancienne Mare, Hameau du Val Saint Martin.
Mariés à la mairie de VERMENTON (89270) le 18 décembre 2021 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL23006401

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42



Préfet de l'Yonne

AVIS DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

COMMUNES de FONTENAY-SOUS-FOURONNES, FOURONNES, BAZARNES ET CHARENTENAY
Par arrêté préfectoral n° PREF-SAPPIE-BE-2023-17 du 25janvier 2023 sont déclarés d'utilité publique, au bénéfice de la commune de Fontenay-sous-Fouronnes, les travaux de dérivation des eaux et l'instauration des périmètres de protection du captage des Prés Tardifs situé à Fontenay-sous-Fouronnes. Les communes de Fontenay-sous-Fouronnes et Fouronnes sont autorisées, dans les conditions fixées par le présent arrêté, à prélever, utiliser et à distribuer l'eau du captage des Prés Tardifs pour la consommation humaine.
Les installations, activités, dépôts, ouvrages et occupations du sol existants, ainsi que les travaux et aménagements décrits doivent satisfaire aux obligations du présent arrêté dans un délai maximum de deux ans, sauf mention particulière précisée aux articles concernés.
Les dispositions du présent arrêté demeurent applicables tant que le captage participe à l'approvisionnement en eau des communes de Fontenay-sous-Fouronnes et Fouronnes et dans les conditions fixées par celles-ci.
Cet arrêté est consultable en mairie de Fontenay-sous-Fouronnes, Fouronnes, Bazarnes et Charentenay.
Les documents sont consultables à la préfecture de l'Yonne -service de l'animation des politiques publiques interministérielles et de l'environnement - bureau de l'environnement, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat de l'Yonne (www.yonne.gouv.fr rubrique :politiques publiques - environnement - déclaration d'utilité publique - enquêtes publiques).

AL23006402

Notaire

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE », titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot, CRPCEN 89001, le 25 janvier 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Jean-Yves Daniel PIDOUX, né à LONS-LE-SAUNIER (39),le 17 juin 1962, et Madame Christine QUANTIN, née à PACY-SUR-ARMANCON (89), le 10 décembre 1963, tous deux de nationalité française, demeurant ensemble à BAZARNES (89), 5 Allée Reine Defaix .
Mariés à la mairie de PACY-SUR-ARMANCON (89), le 16 juillet 1983 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, lequel n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL23006421

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

ARCY-SUR-CURE - bois-taillis et lande
- 1 ha 66 a 76 ca - Cotat le roy: C-381-386-460-472 - Haut du faite de l orme: AD-23 - La cote de chauvotte: C-926-927-946-954 - La cote de la courois: A-1827 - La cote de veau: D-24-45-105-147-200 - La cote judee: B-2580 - Le bas des geverniers: A-1132 - Le vallot de joux: B-288 - Les gouterottes: B-2876 - Les huit fourches: A-1428 - Vignes des bois coulon: ZE-65[551] - zonage : zone N du PLU

BOIS-D'ARCY - bois-taillis et lande
- 58 a 80 ca - Champ bourdeau: B-187-287[217] - Champ des vignes: B-161 - La queue d herce: B-267[235]
zonage : zone N du PLUi

NOYERS – bois-taillis et terre – fonds occupé en partie - 1 ha 51 a 60 ca - Les grands cotats: ZT-9-11(A)-11(B) – zonage : RNU

VENIZY - terre - 3 ha 02 a 96 ca - Entre les deux ruisseaux: J-477-479-506-508-509 - La veau ronde: J-456 - Les grands pres: J-228-238-240-241-243-244-1198[256] - Les surgeons: J-560-564-565-567-569-570 - zonage : zone N du PLU ; milieu humide et zone ZNIEFF de type 1 et 2 en périphérie du ruisseau de Créanton.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 20/02/2023 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo-localiser les parcelles et candidater en ligne.

AL23006453

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

LES MAISONS DE MARGOT

SCI au capital de 335 400 €
Siège social : 4, rue Girault
89100 COLLEMIERS
441 495 066 RCS SENS

Le 31/12/2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, -nommé M. Didier CROU demeurant à Collemiers (89100), 4 rue Girault, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au siège social.

AL23006347

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LES MAISONS DE MARGOT

SCI en liquidation amiable au capital de 335 400 €
Siège social : 4, rue Girault
89100 COLLEMIERS
441 495 066 RCS SENS

Le 31/12/2022 - 12 h, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Didier CROU de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL23006348

DISSOLUTION

SARL VIEILLARD ESPACE VERT

Au capital de 500 €
2 CHEMIN DE CHAMPROND 89700 DANNEMOINE
520 843 103 AUXERRE

SARL VIEILLARD ESPACE VERT
SARL au capital de 500 euros
Siège social : 2 Chemin de Champrond 89700 DANNEMOINE
RCS 520 843 103
Le 31/12/2022, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022. M VIEILLARD Joël demeurant 2 Chemin de Champrond 89700 DANNEMOINE a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 2 Chemin de Champrond 89700 DANNEMOINE.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE (89).
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.

AL23006455

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'OLIVIA

Société civile en liquidation
au capital de 500,00 euros
Siège social et siège de la liquidation :
4 Route de Saint-Julien-du-Sault – 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
Liquidateur : Madame Sylvia BOUREL, demeurant 4 Route de Saint-Julien-du-Sault 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE.
503 601 353 Rcs SENS

Aux termes d'une délibération en date du 30/09/2022, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Le liquidateur.

AL23006406

AVIS DE DISSOLUTION

A2J

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 400 euros
Siège social : 12 Ville Perdue
89130 LEUGNY
480 187 921 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 26/01/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 janvier 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Thierry SMOLARSKI, demeurant 12 Ville Perdue 89130 LEUGNY, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 12 Lieudit Ville Perdue 89130 LEUGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL23006415

AVIS DE DISSOLUTION ET DE NOMINATION DU LIQUIDATEUR

SCI SAGET-OLIVERO

Société civile immobilière
au capital de 152.45 euros
Siège social : 11 Rue Gaspard de Coligny – 89220 ROGNY LES SEPT ECLUSES
419 625 678 RCS AUXERRE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 novembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation, Madame Corinne OLIVERO, demeurant 3 Rue Gaspard de Coligny – 89220 ROGNY LES SEPT ECLUSES.
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :
3 Rue Gaspard de Coligny – 89220 ROGNY LES SEPT ECLUSES.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL23006450

AVIS DE PUBLICITE

SCI VICTOR HUGO

S.C.I. au Capital de 304,90 Euros
Société en liquidation
7 chemin des Près Ronds
La Villotte
89240 CHEVANNES
RCS AUXERRE 950 378 943 (1989 D 00198)

L'Assemblée des associés réunie en date du 30 janvier 2023, à la diligence de la Liquidatrice, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné à la Liquidatrice quitus de sa gestion et décharge de son mandat.
Cette même Assemblée a prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis : La Liquidatrice,

AL23006459

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

SQUILLARIO ADELINE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 3.000 euros
Siège social : 9, Boulevard du 14 Juillet
89100 SENS
Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société à responsabilité limitée
DENOMINATION : SQUILLARIO ADELINE
SIEGE SOCIAL : 9, Boulevard du 14 Juillet - 89100 SENS
OBJET : Toutes activités liées au bien-être, à la santé mentale et psychique, médiation, et toutes formations liées à ces activités
DUREE : 99 années
CAPITAL : 3.000 euros
GERANCE : Madame SQUILLARIO Adeline demeurant 24, Rue du Port Bodot - 89100 SENS
IMMATRICULATION : RCS de SENS

AL23006372

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une société civile dénommée SCI GW au capital de 1.000 euros, dont le siège social est à TANLAY (89430) 5, rue Haute des Fossés, ayant pour objet, l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ; la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés. Mme Caroline WOLPERT et M. Alexandre GARAND, demeurant ensemble à TANLAY (89430) 5, rue Haute des Fossés ont été nommés gérants.
Les cessions de parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement des associés donné par une décision collective extraordinaire à la majorité des 2/3 des parts. Immatriculation au RCS d'AUXERRE.

AL23006418

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Auxerre du 26 janvier 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CERCLE INTERIM
Siège : 63 RUE SAINT PELERIN, 89000 AUXERRE
Durée : 99 ans
Capital : 90 000 euros
Objet : L'activité de placement telle que définie par les textes en vigueur et plus généralement toute activité de prestations de services pour l'emploi ouverte par la loi aux entreprises de travail temporaire spécialisé dans le médical et paramédical.
Exercice du droit de vote : Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : La société GROUPE SELECT RH, SAS au capital de 5.000 euros, dont le siège social est 2 PLACE JEAN JAURES, 89000 AUXERRE, immatriculée au R.C.S d'Auxerre sous le numéro 918 033 630, représentée par Monsieur Yannick ROBIERE, Président.
La Société sera immatriculée au R.C.S de AUXERRE.
POUR AVIS
Le Président

AL23006420

FITECO
Expertise comptable - Conseil - Audit

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous signature privée en date du 20 janvier 2023, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : KFL Conseils & Formations
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique
Capital : 1 000 Euros
Siège : 2, Impasse des Cours 89200 VASSY-ETAULES
Objet : Le conseil d'entreprise notamment dans le secteur de la poissonnerie et des produits de la mer ; la formation de collaborateurs et/ou de directeurs de magasins sur les rayons marées.
Durée : 99 ans
Gérant : Madame Katia LAGADEC demeurant 2, Impasse des Cours 89200 VASSY-ETAULES.
Immatriculation au RCS de AUXERRE.
Pour avis

AL23006424

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/01/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiquessont les suivantes :
Dénomination Sociale : PEPSIE
Forme : SCI
Capital social : 500 euros
Siège social : 16 rue du Patis - Champien, 89200 AVALLON
Objet social : la gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Gérance : M. Jérôme Et Madame Angélique SUREAU demeurant 16rue du Patis - Champien, 89200 AVALLON
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS deAUXERRE

AL23006432

Laurent FRANCIN,
Stéphanie FAIVRE FRANCIN &
Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Elise LAROCHE SAUTEREL, notaire à AUXERRE, le 27 janvier 2023, a été constituée la société civile suivante :

Terres de Bourgogne
Retrouvez-nous sur agribourgogne.fr
L'information vous accompagne partout !
Ordinateur
Tablette
Smartphone



Dénomination : SC BANDERET
Siège : AUXERRE (89000) 62 avenue Hoche
Capital social : 100,00 €, constitué d'apports en numéraire, entièrement libérés
Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens et droits immobiliers et mobiliers
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
Cessions de parts soumises à l'agrément de la gérance, à l'exception de celles consenties aux associés.
Premiers gérants :
M. Mathieu BANDERET, demeurant à AUXERRE (89000) 62 avenue Hoche, et M. Axel BANDERET, demeurant à PARIS (75012) 20 rue Saint-Nicolas.
La société sera immatriculée au RCS de AUXERRE.
Pour avis et mention
Le notaire

AL23006444

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte reçu par Me BERARDO notaire à MALIGNY le 26 janvier 2023, il a été constitué une société civile immobilière dénommée SCI RTIP.
Objet social : acquisition, gestion, exploitation par bail ou autrement de tous biens et droits sociaux immobiliers
Siège social : 4 rue de la Ville 89570 SOUMAINTRAIN
Capital : 1000 €
Gérance : Mr Romain THIESSON demeurant à DIJON (21000) 53 rue de Mulhouse et Mlle Iulia-Alexandra POPESCU demeurant à DIJON (21000) 53 rue de Mulhouse
Clause d'agrément pour les cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AUXERRE.
Pour insertion, la gérance.

AL23006454

PLUS D'INFOS SUR